

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[131_Correspondance de Léopold 1er à François Guizot : 1836-1861](#)[Item](#)[Buckingham palace, le 28 juin 1842, Léopold 1er à François Guizot](#)

Buckingham palace, le 28 juin 1842, Léopold 1er à François Guizot

Auteurs : Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Diplomatie](#), [Diplomatie \(France-Angleterre\)](#), [Entente cordiale](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1842-06-07

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote6, AN : 163 MI 42 AP 131 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges), Buckingham palace, le 28 juin 1842, Léopold 1er à François Guizot, 1842-06-07.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5608>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Londres (Angleterre)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 08/05/2024

6/

Buckingham Palace
le 26 Juin 1842

Aussi tôt que la lettre de
Vos Excellences m'était parvenue
j'en ai entre en communication
avec mon Conseil à Bruxelles
relativement à la Convention.

Sans entrer dans les détails
de l'affaire j'ai dû cependant
dire que les concessions qui nous
sont demandées sont considérables,
c'est à peu près la centième partie
de notre revenu, et comme il faut

juger ces choses d'après leur
valeur proportionnelle cela équivaut
à un abandon d'à peu près 10 millions
du Budget Français.

Il sera impossible de faire
des concessions aussi considérables
sans quelque équivalent autre
que le statu quo. Vous aurez
reçu de Bruxelles dans ce sens
des communications avant l'arri-
vée de ces lignes. Les concessions que
vous jugez admissibles pourraient
être rédigées comme art secret de
la Convention, et rester ainsi

jusqu'à
donner
on a
mis
privé
relati
je de
inter
sur
nous
affre
la
je
bien
je peu

jusqu'à l'époque où on leur
donnera exécution, de cette manière
on éviterait tout polémique
nuisible. Il faut malheureusement
prévoir la possibilité de délais
relativement au grand traité que
je désire; la ou des Chambres
interviennent, on n'est jamais
sur de rien; si cela était ainsi,
nous resterions dans une position
affreuse, & pourrait devenir
la source de grands embarras.
J'espère avoir déjà fait quelque
bien depuis que j'ai mis ici; et comme
je pense que des relations bienveillantes

entre la France et l'Angleterre
sont d'une immense importance
je continuerai mon travail.
Je n'ai pas besoin de vous dire
que j'm'attache très particulièrement
à ce que vous venez d'écrire, et j'
dois ajouter que j'trouve S. Robert
Peel et Ed. Aberdeen très disposés
à me croire. On ne comprend
pas trop bien ici la position politique
et parlementaire de la France, cela
est dangereux, et les met à tous les
moments à côté de la vérité.
Je dois finir et j' prie Vob. Excell.
de bien vouloir croire aux sentiments
sincères et affectueux que j'ai pour
vous
Leopold